



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE maternelle et primaire **du Groupe Scolaire CHARLES PIQUET** **ANNÉE SCOLAIRE 2021 - 2022**

ENFANTS CONCERNÉS :

- Première inscription des enfants ayant atteint l'âge de 3 ans (nés en 2018)
- Première scolarisation dans l'enseignement élémentaire et l'entrée en classe de CP
- Première scolarisation sur la commune de Maussane-les-Alpilles



Si votre enfant est déjà inscrits à l'école Maternelle ou Primaire (hors CP) du Groupe Scolaire Charles Piquet

➤ **L'inscription dans la classe supérieure est automatique**

CONDITIONS DE RETRAIT DU DOSSIER DE DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE :

- par mail sur simple demande à : mairie.maussane@orange.fr
- format « papier » du dossier d'inscription à retirer à l'accueil de la mairie

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS EN MAIRIE : 30 avril 2021